



---

# *Avis d'audience publique*

---

Le 14 janvier 2003

Réf. 2003-H-5

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour l'examen des lignes directrices relatives à l'évaluation environnementale (lignes directrices) concernant le prolongement qu'a proposé Ontario Power Generation à son installation de gestion des déchets de Pickering, en Ontario.

Audience d'une journée : le 10 avril 2003

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater,  
Ottawa (Ontario)

Les audiences débuteront à 8 h 30 et les points portés à l'ordre du jour publié avant la date de l'audience seront étudiés dans l'ordre spécifié.

Ontario Power Generation Inc. (OPG) a avisé la CCSN de son intention de demander une autorisation pour la construction et l'exploitation d'édifices de stockage supplémentaires à l'installation de stockage et de traitement du combustible irradié de la centrale nucléaire de Pickering, en Ontario.

Avant que la Commission ne rende une décision sur la demande d'OPG, le projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. À partir des résultats de l'évaluation, la CCSN devra déterminer si le projet est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, compte tenu de la mise en oeuvre des mesures d'atténuation appropriées.

L'ébauche des lignes directrices a été publiée le 18 octobre 2002 aux fins de commentaires du public. La période de commentaires a pris fin le 18 décembre 2002. Les lignes directrices révisées, qui tiendront compte des commentaires du public, seront publiées le 7 février 2003, et seront soumises à l'approbation de la Commission lors de l'audience publique d'une journée qui aura lieu le 10 avril 2003.

Le public est invité à commenter les lignes directrices révisées au moyen d'une présentation orale ou d'un mémoire. Les demandes de participation et les présentations orales et écrites doivent être envoyées au secrétaire de la Commission au plus tard le 11 mars 2003.

a/s de Sunni Locatelli

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater

C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 995-0360 ou 1 800 668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

La Commission tiendra une audience publique sur les résultats de l'évaluation environnementale préparée conformément aux lignes directrices approuvées et sur la demande de permis, à une date ultérieure.

Pour obtenir une copie des lignes directrices et des renseignements sur l'évaluation environnementale, veuillez consulter le site Web de la CCSN à : **[www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca)**.

La CCSN régleme l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de protéger la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement et de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Les membres du public qui souhaitent observer l'audience sont les bienvenus. Les documents relatifs à cette audience de la Commission et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à : [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca)